Accusé de réception en préfecture
067-200067783-20210916-210916D1-DE
Date de télétransmission : 20/09/2021
Date de réception préfecture : 20/09/2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE

# 2022 >2026
# Projet culturel de territoire

## Hanau-La Petite Pierre

**Maison de l'intercommunalité**
10, route d'Obermodern
67330 Bouxwiller
Tél. 03 88 71 31 79

# Carte des lieux culturels

Plus de **170 acteurs** ont été identifiés, répartis dans plus de 80% des communes, témoignant d'un maillage culturel au plus près des habitants.

**46 établissements**
recevant du public à destination culturelle (bibliothèque, école de musique, exposition d'art, théâtre ...)

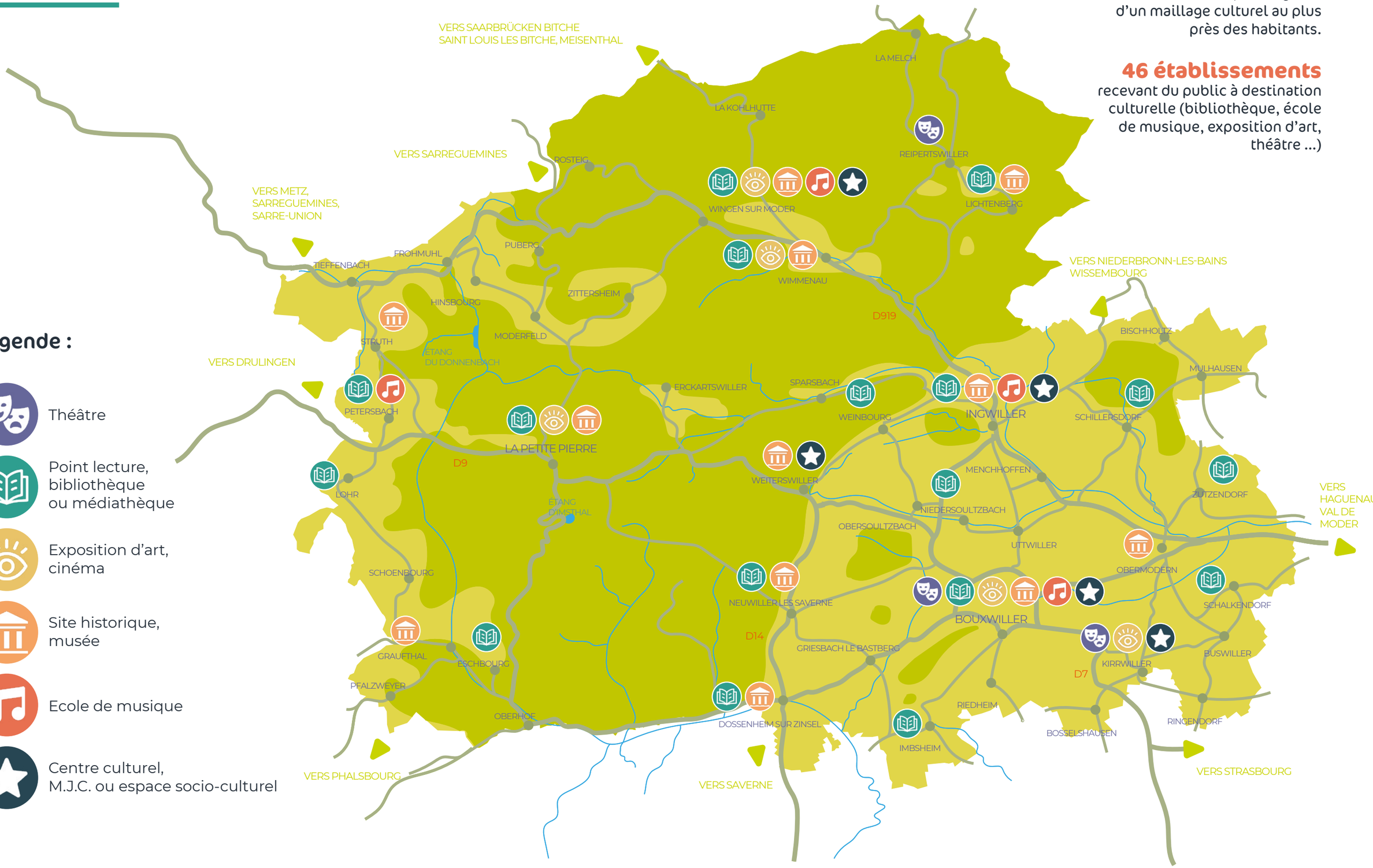


**Légende :**

- Théâtre
- Point lecture, bibliothèque ou médiathèque
- Exposition d'art, cinéma
- Site historique, musée
- Ecole de musique
- Centre culturel, M.J.C. ou espace socio-culturel

Crédit : pictogrammes by Freepik

# ÉDITOS

## MOT DU PRÉSIDENT

Dans un contexte où nombre de défis sont à relever, les instances locales prennent aujourd'hui davantage leur part au développement culturel. Face aux enjeux de baisse de la natalité et de vieillissement de la population qui nous touchent directement, nous avons décidé de miser sur une politique culturelle forte, synonyme d'attractivité du territoire. La culture est un domaine transversal qui peut aisément entrer en lien avec d'autres politiques communautaires liées à la jeunesse, aux seniors, à l'environnement ou encore à l'aménagement du territoire.

Nous avons pour ambition que cette politique culturelle décloisonnée touche le maximum d'habitants quelque soit leur âge, leur milieu social ou leurs habitudes en la matière. J'ai la ferme conviction que ce projet culturel de territoire nous apportera plus d'échanges, de lien social et de dynamisme.

Nous décidons de mettre les moyens au service de cette ambition collective dans une vision à long terme et d'agir concrètement pour une culture innovante durant les cinq prochaines années.

## MOT DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU TOURISME, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

La culture est maintenant plus que jamais un enjeu de société. Elle participe tant au vivre-ensemble qu'au bien-être individuel et collectif. Nous tenons tous à (re)vivre des moments d'émerveillement, de questionnement et de partage. C'est pourquoi la Communauté de Communes souhaite œuvrer au plus près des habitants pour un développement culturel réaliste et actif.

Cette stratégie culturelle de territoire est le fruit d'une réflexion collective engagée sur plusieurs mois avec les forces vives du territoire. Notre projet culturel de territoire est ainsi le fruit d'une structuration des coopérations en matière de politique culturelle et d'une structuration du réseau d'opérateurs culturels.

Plus de 170 acteurs culturels répartis uniformément dans tous les champs culturels et dans plus de 80% des communes, ont été recensés dans l'état des lieux. Ce constat témoigne d'un maillage exceptionnel dans un territoire rural qui n'a rien d'un désert culturel. Cette diversité est constitutive de notre identité. Il est essentiel de préserver cette richesse et de soutenir son évolution en accompagnant des actions répondant à des besoins identifiés lors des phases de concertation du diagnostic.



Accusé de réception en préfecture
067-200067783-20210916-210916D1-DE
Date de télétransmission : 20/09/2021
Date de réception préfecture : 20/09/2021

# PLAN D'ACTIONS

1 Enjeu

## ENJEU 1 : RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE AUX HABITANTS 8

**Objectif 1 :** Encourager l'éducation artistique et culturelle en développant des projets avec la jeunesse

**Objectif 2 :** Développer la dimension sociale de la culture en décloisonnant les pratiques

**Objectif 3 :** Accentuer la participation des habitants à la vie culturelle

2 Enjeu

## ENJEU 2 : SOUTENIR LA CULTURE POUR RENDRE LE TERRITOIRE ATTRACTIF 12

**Objectif 4 :** Agir pour et avec les acteurs de proximité dans la durée afin de mettre en place des projets innovants

**Objectif 5 :** Soutenir la création locale construite en lien avec le territoire contribuant à son rayonnement

3 Enjeu

## ENJEU 3 : COORDONNER AUTOUR DE PROJETS COMMUNAUTAIRES 15

**Objectif 6 :** Encourager la synergie et les partenariats pour monter des projets qualitatifs

**Objectif 7 :** Développer une politique culturelle en lien avec les autres politiques communautaires

**Objectif 8 :** Encourager la méthodologie de projet pour participer à une même communauté d'actions sur le territoire

Crédit chiffres : Starline by Freepik

# PRÉAMBULE

## QU'EST-CE QU'UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE ?

Un projet culturel de territoire est une **feuille de route** des actions à mettre en œuvre dans les prochaines années. Il s'agit de définir quelle sera la politique culturelle de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP) et de détailler son contenu : quels seront les projets réalisés, comment seront-ils menés et avec quels acteurs. La synergie peu présente dans ce domaine auparavant, est amenée à prendre de l'ampleur grâce à la vision globale portée par l'intercommunalité qui incite à travailler ensemble.

© Roland Letscher

Nous définissons donc une politique culturelle par des orientations, des choix afin d'aboutir à la **structuration de l'offre culturelle sur le territoire.**

Cette structuration passera aussi par la mise en œuvre d'une politique de soutien aux acteurs culturels qui adhèreront au projet culturel du territoire défini par la CCHLPP.
Il ne s'agit pas de créer un effet «carnet de commandes individuelles» que l'EPCI validerait « les yeux fermés » : la politique culturelle d'un territoire n'est pas la somme de souhaits individuels. Un certain nombre d'actions culturelles sont existantes. Il ne s'agit pas de ré-inventer l'ensemble du paysage culturel du territoire mais bien de **structurer l'existant et d'impulser des actions identifiées prioritaires.**

## POURQUOI A-T-IL ÉTÉ MIS EN ŒUVRE ?

Habité par 27 162 habitants, le territoire, bien qu'attractif en termes de cadre de vie, perd des habitants depuis quelques années. Le patrimoine naturel et paysager, le bâti ancien et les sites historiques d'exception, les équipements culturels implantés dans de nombreux villages comme les compagnies de spectacle vivant, les écoles de musique ou les bibliothèques sont autant d'atouts qu'il nous appartient de valoriser. Les multiples associations et individus qui œuvrent au quotidien pour une **expression spécifique et une action locale au plus près des habitants** doivent être reconnus et accompagnés s'ils en expriment le besoin. Et ce afin que la culture vive et continue à être incarnée et soit davantage partagée par les habitants de tout âge et de toute condition.

© CCHLPP

S'appuyant sur un état des lieux exhaustif de la culture sur le territoire, la stratégie culturelle 2022-2026 vise à porter une politique culturelle dynamique durant le présent mandat. Le diagnostic parallèle à l'état des lieux a permis d'identifier les atouts et les faiblesses du territoire en matière culturelle. **La volonté est bel et bien de fédérer les acteurs autour d'un projet d'avenir destiné à relever les défis soulignés.**

## À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

**La stratégie culturelle s'adresse en priorité aux habitants de Hanau-La Petite Pierre** dans leur acception la plus large (quelle que soit la typologie de public), et également aux touristes nombreux dans les Vosges du Nord ainsi qu'à de potentiels nouveaux arrivants. Il s'agit bien de valoriser notre richesse et notre spécificité dans et en dehors du territoire.

## COMMENT A-T-IL ÉTÉ TRAVAILLÉ ?

La démarche, étalée sur un temps long, constitue en soi une forme de participation à la vie culturelle. **La coopération, la concertation et les contributions suscitées sont au cœur du diagnostic qui s'appuie fortement sur les ressources locales et sur la diversité des acteurs et de leurs multiples compétences.** Ainsi, élus, techniciens, Agence Culturelle Grand Est, partenaires institutionnels (DRAC, Région Grand Est, Collectivité européenne Alsace), bureau d'études GVB culture et tourisme et acteurs locaux ont été associés dans cette réflexion au long court.

Le présent document est le cadre de la politique culturelle des cinq prochaines années détaillant les objectifs assumés et les actions qui seront mises en œuvre et réajustées au besoin sur le court (2022), moyen (2023-2024) et long terme (2025-2026).

Concrètement, les modalités d'intervention de la CCHLPP seront les suivantes : **la Communauté de Communes peut être accompagnateur (soutien), initiateur (appel à projet) ou porteur d'une action (maître d'ouvrage du projet).**

Ce projet co-construit témoigne d'ambitions fortes de la Communauté de Communes qui s'articulent autour de trois enjeux déterminés par les élus du Groupe de Travail Culture :

- Rendre la culture accessible aux habitants
- Soutenir la culture pour rendre le territoire attractif
- Coordonner autour de projets communautaires

© Y.Meyer

Enjeu 1

# Rendre la culture accessible aux habitants

© Musée du Pays de Hanau

## OBJECTIF 1 : ENCOURAGER L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À DESTINATION DE LA JEUNESSE

### CONTEXTE :

La Communauté de Communes s'engage depuis plus de 10 ans aux côtés de l'Education Nationale pour participer à l'ouverture culturelle de ses jeunes habitants. Le parcours culturel et scientifique a pour vocation de **sensibiliser l'ensemble des élèves du territoire à l'art, à la culture et aux sciences grâce aux visites de sites locaux** qui sont autant de ressources dans différents champs culturels (écoles de musique, musées, bibliothèques ….). Intégré depuis, à l'échelle nationale, à l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), il repose sur 3 objectifs : pratiquer (expériences), fréquenter (rencontres), s'approprier (connaissances). En 10 ans de fonctionnement, plus de 16 000 élèves en ont bénéficié.

La Communauté de Communes gère trois Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) qui accueillent les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans ainsi qu'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) et un Relais Petite Enfance (RPE), lieux ressources pour les parents, les futurs parents et les assistants maternels.

Une trentaine d'écoles maternelles et primaires (souvent en RPI), 3 collèges à Bouxwiller, Ingwiller et Wingen-sur-Moder, 2 lycées à Bouxwiller sont présents sur le territoire.

Les périscolaires font l'objet d'une délégation de service public (l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin (AGF) en est le délégataire actuel). Ce service assure un accueil collectif des enfants les jours d'école, le midi et le soir. Diverses activités sont proposées aux enfants durant la pause de midi et après l'école. Antennes à Bouxwiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Ingwiller et Obermodern-Zutzendorf, projets à Wingen-sur-Moder, Wimmenau et Petersbach.

### OBJECTIF :

La volonté affirmée est aujourd'hui d'aller plus loin. **L'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge** contribue à l'ouverture des individus même bien avant l'intégration dans un contexte scolaire. La découverte de nouveaux horizons, de nouvelles pratiques et de nouveaux savoirs participe à la construction personnelle et à la formation du citoyen. Nous pensons aussi aux autres publics en dehors du temps scolaire : la petite enfance, le périscolaire, l'extrascolaire, la jeunesse, les familles. La Communauté de Communes accompagne les acteurs qui œuvrent pour une éducation artistique et culturelle pour tous, confortée et ambitieuse.

### EXEMPLES D'ACTIONS :

- Accompagner la création de ressources pédagogiques spécifiques aux lieux et événements culturels
- Redynamiser le parcours culturel et scientifique

© CCHLPP

# OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER LA DIMENSION SOCIALE DE LA CULTURE EN DÉCLOISONNANT LES PRATIQUES

## CONTEXTE :

Depuis longtemps, des structures locales du champ social touchent au domaine culturel afin d'apporter découverte et épanouissement à leurs usagers. Les Ehpad, l'APH des Vosges du Nord ou encore la CAF ou la Mission Locale seront des partenaires de premier plan dans la mise en œuvre du projet culturel de territoire. Des acteurs socio-culturels comme les Maisons de la Jeunesse et de la Culture de Kirrwiller, Weiterswiller et Wingen-sur-Moder, le centre culturel de Bouxwiller ou encore les Associations Culture et Loisirs de Eschbourg, Menchhoffen ou Schoenbourg agissent depuis de nombreuses années avec force et conviction au plus près des habitants.

C'est ce travail dans la durée auprès des personnes en situation de handicap, des familles en situation de précarité et d'autres publics éloignés de la culture qu'il faudra davantage appuyer car la pratique culturelle sort de l'isolement et favorise le vivre ensemble.

un plus large public. Nous croyons aux échanges, à l'**action culturelle personnalisée** et aux bienfaits qu'elle apporte aux individus. Nous affirmons notre volonté de travailler avec les publics éloignés de la culture, en concertation avec les structures qui les accompagnent au quotidien et qui œuvrent de longue date sur le territoire.

Ouvrir la culture c'est aussi la faire sortir des lieux qui lui sont classiquement dédiés et dont certains n'osent pas pousser les portes. C'est pourquoi, il s'avère indispensable de **faire apparaitre l'art là où on ne l'attend pas** et notamment de l'intégrer plus régulièrement dans l'espace public. Mêler culture et sport, culture et numérique ou la faire dialoguer avec le monde de l'entreprise contribuera à décloisonner les pratiques. Élever des passerelles avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire ou encore favoriser la dimension festive, conviviale et populaire des événements culturels sont autant de pistes que la Communauté de Communes souhaite explorer afin d'accentuer la dimension humaine et citoyenne du projet culturel.

## OBJECTIF :

Le domaine culturel ne doit pas rester accessible uniquement à une catégorie spécifique de la population. Les réflexions autour des **droits culturels** nous amènent à nous questionner et à trouver des modes opératoires propices à toucher

### EXEMPLES D'ACTIONS :

- Initier une programmation culturelle hors les murs en investissant de nouveaux lieux
- Organiser des portes ouvertes de la culture sur le territoire

© Frank Morin - L'Instant T

# OBJECTIF 3 : ACCENTUER LA PARTICIPATION DES HABITANTS À LA VIE CULTURELLE

## CONTEXTE :

© CCHLPP

L'enquête du Ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français de 2018 permet de dégager des tendances comme une place croissante de la culture dans le quotidien des Français. On distingue toutefois les personnes avec un grand nombre de pratiques culturelles de celles qui n'en ont pas du tout. Les Français sont plus nombreux à fréquenter les lieux culturels, par des sorties et des visites (le cinéma, puis le théâtre) surtout après 40 ans. Subsiste un contraste entre culture numérique et patrimoniale. La diminution de certains écarts territoriaux et sociaux du fait de la massification des pratiques numériques (jeux vidéo, streaming...) est à souligner.

Sur le territoire de Hanau-La Petite Pierre on note **une pratique culturelle usuelle relativement faible notamment dans les structures institutionnelles.** L'intérêt du public local pour les événements insolites, gratuits et/ou hors les murs est quant à lui bien présent.

## OBJECTIF :

**L'ambition de la Communauté de Communes et de ses partenaires est d'assurer aux habitants un accès égal à une offre culturelle diversifiée et de qualité.** Il s'agira pour ce faire de **favoriser l'itinérance des projets et des œuvres** pour aller à la rencontre des habitants, notamment pour de la diffusion ou de la médiation à destination de différents publics. La médiation culturelle n'est pas qu'un processus de transmission mais bel et bien un levier d'élargissement de la participation des habitants à la vie culturelle. Les multiples modes d'intervention qu'elle implique permettra de développer une approche plurielle et renouvelée de la participation.

**L'accent sera également mis sur la circulation des publics.** Des aménagements pratiques pourront par exemple être mis en œuvre pour faciliter l'élargissement et la diversification des publics. La promotion des pratiques amateures sera notamment amplifiée.

© CCHLPP

Mais les actions doivent aussi se tourner vers ceux qui « font » la culture à savoir les acteurs locaux et en premier lieu les bénévoles qui sont des chevilles ouvrières d'une intervention de proximité. De plus, l'implication des municipalités, élus et services, contribuera fortement à l'implantation et à la réussite des initiatives concertées.

### EXEMPLES D'ACTIONS :

- Engager la réflexion autour d'un lieu d'échanges et de rencontres pluridisciplinaires

© CCHLPP

2

Enjeu

# Soutenir la culture pour rendre le territoire attractif

## OBJECTIF 4 : AGIR POUR ET AVEC LES ACTEURS DE PROXIMITÉ DANS LA DURÉE AFIN DE METTRE EN PLACE DES PROJETS INNOVANTS

### CONTEXTE :

Hanau-La Petite Pierre est un territoire rural doté d'une richesse culturelle indéniable : 176 acteurs culturels pour 26 627 habitants ont été recensés, soit 1 acteur culturel pour 151 habitants.

Le recensement témoigne d'une forte densité en la matière : 36 des 42 villages de la CCHLPP ont au moins 1 ressource culturelle et 13 communes en ont 5 ou plus, soit plus d'un quart d'entre elles. Bien que la plupart des ressources culturelles locales soient constituées d'individus ou de regroupements d'individus, le territoire compte 46 établissements recevant du public (ERP) à vocation culturelle (dont l'activité culturelle est la destination principale) soit 26%.

On note une grande uniformité de représentation des différents champs culturels : 41 acteurs en musique, 36 en arts visuels, 30 en spectacle vivant, 28 dans le patrimoine, 24 en littérature et 17 multiple ou socioculturel.

**Les actions locales sont caractérisées par un dynamisme et de l'interdisciplinarité.** De plus, les structures disposent de compétences variées (administrative, technique, artistique, communication) mais parfois limitées en terme de moyens. Un accompagnement s'avère parfois nécessaire afin de leur faire prendre de l'ampleur.

### OBJECTIF :

Le maillage culturel dense de Hanau-La Petite Pierre participe au cadre de vie et en fait un territoire énergique. Différentes actions seront mises en place afin de soutenir les nombreux acteurs locaux qui sont dans la dynamique. La Communauté de Communes s'engage à les aider à se questionner sur leurs pratiques, à se structurer, se développer, **construire des projets dans des directions nouvelles.** En effet, tous ces équipements locaux sont des espaces de convivialité et d'innovation. Il s'agira de prendre appui sur ces points d'ancrage.

La Communauté de Communes souhaite favoriser l'accès à des services culturels de proximité qui savent faire preuve d'originalité et se lancent dans des expérimentations (renouvellement de programmation, numérisation ...). Ainsi qu'à ceux qui s'inscrivent dans une continuité d'action qui est amenée à dépasser le seul événement culturel. La CCHLPP ambitionne de fédérer les énergies et se positionne en moteur et facilitateur dans le but de stimuler l'engagement.

### EXEMPLES D'ACTIONS :

- Créer un dispositif d'accompagnement aux projets locaux sous forme d'appel à projets
- Formaliser le soutien de l'intercommunalité aux acteurs culturels structurants du territoire

© Benoît de Carpentier - Mathieu Linotte

## OBJECTIF 5 : SOUTENIR LA CRÉATION LOCALE CONSTRUITE EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE ET CONTRIBUANT À SON RAYONNEMENT

### CONTEXTE :

La visibilité du territoire est notamment liée à son environnement paysager exceptionnel. Situé au cœur du Parc naturel régional des Vosges du Nord, Hanau-La Petite Pierre dispose également d'équipements phares comme le Musée Lalique, le Château de Lichtenberg ou encore le Royal Palace de Kirrwiller, ainsi que d'événements reconnus comme le festival de jazz de La Petite Pierre. Ceux-ci font rayonner le territoire au niveau régional, national et transfrontalier.

La création et les initiatives locales sont un reflet de dynamisme et d'excellence. Nombreux sont les créateurs qui se nourrissent de ce cadre propice à développer l'inspiration. Ils s'appuient tout autant sur l'humain et les échanges qui enrichissent leur travail. Cette **interaction inédite entre création et territoire** témoigne d'une **identité vivante et en mouvement**, ancrée dans le XXIème siècle.

Les acteurs locaux qui produisent de l'art sont nombreux et issus de tous les champs culturels (arts plastiques, vidéo, spectacle vivant, musique, lecture, architecture). **Cette création qui s'exporte est synonyme d'excellence.** La diversité des esthétiques est un marqueur indéniable du paysage culturel de Hanau-La Petite Pierre. Les équipes artistiques sont engagées et mobilisées localement. Ce sont elles qui renouvellent notre regard sur notre lieu de vie, l'interroge et le sublime.

De ce fait, les projets en lien avec l'histoire, le patrimoine qu'il soit architectural, mobilier ou immatériel, l'environnement paysager et bien-sûr les habitants du lieu seront encouragés. La volonté est de contribuer à cette **ambiance culturelle foisonnante,** synonyme d'enthousiasme et d'engagement. Cette émulation significative, qui permet de dynamiser villages et bourgs-centres, participe indéniablement à la notoriété du territoire. Cela contribue également à insuffler aux habitants un sentiment d'appartenance mêlé de fierté.

### OBJECTIF :

Des marqueurs identitaires sont reconnus sur le territoire avec par exemple de nombreux sites patrimoniaux cultuels, le dialecte, le théâtre alsacien et la danse folklorique. Ces spécificités comme le bilinguisme, le patrimoine bâti ou encore l'interdépendance des secteurs artistiques et touristiques sont à prendre en compte.

### EXEMPLES D'ACTIONS :

- Accompagner les résidences artistiques portées par les compagnies locales
- Optimiser l'utilisation du 1% artistique pour en faire un levier de production artistique locale

© CCHLPP



3 Enjeu

# Coordonner autour de projets communautaires

Accusé de réception en préfecture
067-200067783-20210916-210916D1-DE
Date de télétransmission : 20/09/2021
Date de réception préfecture : 20/09/2021



# OBJECTIF 6 : ENCOURAGER LA SYNERGIE ET LES PARTENARIATS POUR MONTER DES PROJETS QUALITATIFS

## CONTEXTE :

L'intérêt communautaire se définit par la dimension géographique des projets mis en œuvre, la dimension pluridisciplinaire, à savoir le fait de toucher à différentes thématiques ainsi que la multiplication des acteurs associés, représentant une certaine diversité au sein du territoire.

Lors des temps d'échanges organisés dans la phase de diagnostic, différents constats nous ont été remontés, tel **un besoin de recensement, d'échange et de partage de compétences** car trop souvent les acteurs se sentent isolés dans leur réflexion et leur pratique.

## OBJECTIF :

La Communauté de Communes défend un partage et une appropriation du projet culturel par le plus grand nombre et en premier lieu par les habitants qui font la culture du territoire. Avec pour aspiration de poursuivre le travail fructueux de concertation engagé lors de la phase de positionnement de la stratégie en créant du lien au quotidien par le partage d'informations, en élaborant par exemple un annuaire.

Des rencontres, tables rondes et cafés culture seront également organisés. Ils seront destinés à aborder des sujets de fonds et des sujets pratiques suivant les besoins des acteurs.

L'intercommunalité encourage également le montage de projets mêlant différents acteurs, différents publics, différents domaines et comprenant des ressources professionnelles. Cela se manifestera notamment par un appel à projets spécifique listant des critères distinctifs.

En somme, **l'objectif est d'adopter des coopérations renforcées dans le but de mener une politique culturelle transversale.** La construction ou le renforcement de réseaux d'acteurs en sera une des composantes. Cela signifie, mutualiser les forces vives afin de ne plus travailler de façon isolée mais en sollicitant les contributions pour que ces ressources variées enrichissent les projets.

### EXEMPLES D'ACTIONS :

- Constituer un annuaire des ressources culturelles du territoire dynamique et actualisé
- Développer un guichet unique pour accompagner les acteurs culturels dans leurs démarches et développement
- S'engager dans un Contrat Territoire Lecture

© CCHLPP



# OBJECTIF 7 : DÉVELOPPER UNE POLITIQUE CULTURELLE EN LIEN AVEC LES AUTRES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

### EXEMPLES D'ACTIONS :

- Soutenir les initiatives ponctuelles ou permanentes qui visent à valoriser le patrimoine naturel par la culture
- Capitaliser sur les équipements et les services de la Communauté de Communes

© CCHLPP

## CONTEXTE :

Le projet de territoire constitue une feuille de route pour mener des actions à court, moyen et long terme. Il souligne la volonté politique d'être une intercommunalité stratège pour **devenir un espace d'attractivité et d'innovation.** La diversité du territoire, sa richesse sociale, la qualité de son environnement et de son cadre de vie, les valeurs qu'il incarne mais aussi le dynamisme de ses acteurs économiques et associatifs sont autant d'éléments moteurs sur lesquels la Communauté de Communes peut s'appuyer. Différents défis ont été énoncés dont plusieurs font écho au projet culturel de territoire comme renforcer l'attractivité du territoire par des services adaptés aux besoins des habitants, par une politique culturelle ambitieuse et proposer des équipements et des services plus accessibles que proches.

## OBJECTIF :

Les collectivités cherchent à réimpliquer les habitants pour bâtir une vision commune de leur territoire. Afin d'**agir en transversalité** et de faire participer toujours plus d'habitants à la dynamique engagée, il a été décidé de **mêler les politiques culturelles à d'autres champs d'action de l'intercommunalité.** Les domaines de l'environnement, du tourisme, de la cohésion sociale ou encore de la jeunesse et du sport sont des sujets avec lesquels la culture peut aisément se croiser.

Les publics touchés par les services du Relais Petite Enfance, des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant ou encore du Service Animation Jeunesse pourront, avec l'aide de ces services, être facilement impliqués dans des projets à visée culturelle. De même, les usagers des piscines pourront également bénéficier d'activités culturelles. De plus, des actions énoncées dans la stratégie touristique comme la création de sentiers thématiques prennent en compte différents champs culturels comme la musique et les arts visuels. Enfin, des liens avec le plan de paysage et notamment l'objectif de faire vivre le paysage bâti en pérennisant ses qualités seront à construire. Un dispositif de soutien à la restauration de petits patrimoines liés à l'eau est déjà à l'œuvre et démontre à quel point les thématiques de l'environnement et de la culture sont proches.

# OBJECTIF 8 : ENCOURAGER LA MÉTHODOLOGIE DE PROJET POUR PARTICIPER À UNE MÊME COMMUNAUTÉ D'ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

## CONTEXTE :

La méthodologie de projet permet d'organiser le travail, de planifier dans le temps les activités et les tâches, et de visualiser l'état d'avancement d'un projet. **La dimension technique du montage de projet** est parfois négligée et souvent peu abordée par des acteurs qui sont particulièrement mobilisés sur de l'opérationnel.

C'est pourquoi, une bonne organisation envisagée au démarrage et un questionnement critique constant contribueront à la qualité des actions projetées. Tous ces aspects concrets doivent être maîtrisés afin d'assurer une préparation sûre, préalable à toute réalisation solide.

## OBJECTIF :

La force de la méthodologie de projet est de structurer la démarche en réunissant les acteurs autour d'**intérêts collectifs et de points de convergence.** L'utilisation d'outils collaboratifs, de ressources telles que la contribution d'intervenants extérieurs spécialisés ou encore l'organisation de formations seront privilégiées. Les partenaires locaux ont exprimé le souhait de s'impliquer dans la création d'espaces de dialogue et de co-construction. Certains acteurs ont notamment besoin de recentrer leurs objectifs afin d'agir plus efficacement. La généralisation de suivis et d'évaluations constitutifs d'un bilan global concourra à la diffusion de bonnes pratiques. Des problématiques communes pourront être soulevées et solutionnées grâce aux échanges et à une méthode de travail efficiente et communément partagée.

La Communauté de Communes se positionne en tant que facilitateur afin de mettre en lien les interlocuteurs et de contribuer à **innover dans les méthodologies.** Cela passe aussi par le développement de la veille, de l'information et de la communication afin que les renseignements circulent de façon plus fluide. Certains acteurs locaux ont une longue pratique de travail en réseau qu'il faudra capitaliser.

### EXEMPLES D'ACTIONS :

- Organiser des temps de rencontres réguliers entre acteurs culturels
- Animer le Groupe de Travail Culture, composé d'élus communautaires

© CCHLPP





# PROGRAMME D'ACTIONS

## ENJEU 1 : RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE AUX HABITANTS

**Objectif 1 : Encourager l'éducation artistique et culturelle en développant des projets avec la jeunesse**

- **Action 1 :** Accompagner la création de ressources pédagogiques spécifiques aux lieux, animations et événements culturels du territoire (2022>2023)
- **Action 2 :** Organiser une Université culturelle des enfants (2022)
- **Action 3 :** Développer le parcours culturel (2022)

**Objectif 2 : Développer la dimension sociale de la culture en décloisonnant les pratiques**

- **Action 4 :** Organiser des «Rencontres culturelles» avec l'ensemble des artistes et acteurs culturels du territoire (2023)
- **Action 5 :** Initier une programmation culturelle hors les murs en investissant des lieux quotidiens et/ou inhabituels (2023)

**Objectif 3 : Accentuer la participation des habitants à la vie culturelle**

- **Action 6 :** Identifier un tiers-lieu culturel et penser son animation comme lieu d'échanges et de rencontres pluridisciplinaire avec les habitants (2022)
- **Action 7 :** Initier un programme de résidences artistiques en lien avec les acteurs culturels du territoire (2022)

## ENJEU 2 : SOUTENIR LA CULTURE POUR RENDRE LE TERRITOIRE ATTRACTIF

**Objectif 4 : Agir pour et avec les acteurs de proximité dans la durée afin de mettre en place des projets innovants**

- **Action 8 :** Créer un dispositif d'accompagnement aux projets locaux sous forme d'appel à projets (2022>2026)
- **Action 9 :** Formaliser le soutien de la Communauté de Communes aux acteurs culturels structurants du territoire (2022>2025)

**Objectif 5 : Soutenir la création locale construite en lien avec le territoire contribuant à son rayonnement**

- **Action 10 :** Optimiser l'utilisation du 1% artistique sur le territoire pour en faire un levier de production artistique locale (2022)
- **Action 11 :** Encourager la diffusion de créations locales en dehors du territoire (2022)

**Objectif 6 : Encourager la synergie et les partenariats pour monter des projets qualitatifs**

- **Action 12 :** Constituer un annuaire des ressources culturelles du territoire dynamique et actualisé (2022)
- **Action 13 :** Développer un guichet unique pour accompagner les acteurs culturels dans leurs démarches et leur développement (2022)
- **Action 14 :** S'engager dans un Contrat Territoire Lecture (2022)

## ENJEU 3 : COORDONNER AUTOUR DE PROJETS COMMUNAUTAIRES

**Objectif 7 : Développer une politique culturelle en lien avec les autres politiques communautaires**

- **Action 15 :** Capitaliser sur les équipements et services gérés par la Communauté de Communes pour mettre en place des événements et activités (2022)
- **Action 16 :** Soutenir les initiatives ponctuelles ou permanentes qui visent à valoriser le patrimoine naturel par la culture (2023)

**Objectif 8 : Encourager la méthodologie de projet pour participer à une même communauté d'actions sur le territoire**

- **Action 17 :** Organiser des temps de rencontre réguliers entre les acteurs culturels du territoire (2022)
- **Action 18 :** Poursuivre l'animation du Groupe de Travail Culture (2022)

# Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre

10, route d'Obermodern
67330 BOUXWILLER
03 88 71 31 79
accueil@hanau-lapetitepierre.alsace


## 2022 > 2026
## Projet culturel de territoire

### VOTRE CONTACT :


**Marie-Aurore Hergott**
Chargée de mission culture
Pôle Tourisme, Culture et Patrimoine
ma.hergott@hanau-lapetitepierre.alsace


### SERVICES CULTURELS INTERCOMMUNAUX :

**Ecole intercommunale de musique de Hanau-La Petite Pierre**

**Site de Bouxwiller**
Maison des Associations
8, place de l'Église - 67330 Bouxwiller
06 47 95 80 17
ecoledemusique.bouxwiller@hanau-lapetitepierre.alsace

**Site d'Ingwiller**
4, place du Marché - 67340 Ingwiller
06 02 08 48 81
ecoledemusique.ingwiller@hanau-lapetitepierre.alsace


### REMERCIEMENTS

La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre souhaite remercier l'ensemble des personnes et structures qui se sont impliquées dans la démarche et qui ont contribué à construire ce projet culturel de territoire.


Informations :
**www.hanau-lapetitepierre.alsace**

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

ALSACE
Collectivité européenne


**Création graphique et mise en page :** Nadine Heitmann - CCHLPP | **Charte graphique et logo HLPP :** Virginie Limacher - vilim.fr | **Couverture photo :** Marc Schampion | **Graphismes :** Freepik, Starline by Freepik | **Réalisé en 2021**